



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 5 Août 2024, à 19h00, au Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 5 Août 2024.

Dérogation mineure no. 626

24, rue Price, lot 6 607 444, zone RB-3-I12, district de Bondville

Nature et effets de la demande:

Demande visant à régulariser la présence de 4 bâtiments résidentiels accessoires sur la propriété. Le paragraphe 8 du 2^e alinéa de l'article 35 du règlement de zonage numéro 596 permet un maximum de 3 bâtiments résidentiels accessoires. Ce serait une dérogation de 33,33%.

La demande consiste également à régulariser une distance de 0,76 m entre 2 bâtiments accessoires. Le paragraphe 2 du 2^e alinéa de l'article 35 du règlement de zonage numéro 596 exige une distance minimale de 1,5 m entre 2 bâtiments accessoires. Ce serait une dérogation de 49,33%.

Donné à Lac-Brome
Ce 17 Juillet 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier